

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE BOVINE EN FRANCE EN 1987

J.J. BENET*

RESUME : La prophylaxie de la tuberculose bovine a concerné en 1987, 20 millions de bovins répartis dans 574.000 cheptels. Les taux de cheptels infectés continuent de baisser : la prévalence annuelle est de 0,63 %, la prévalence instantanée (au 31.12) est de 0,36 %, l'incidence de 0,34 %. La proportion de cheptels assainis est en baisse (43,5 % contre 49,3 % l'année précédente). Les cheptels à abattage partiel, représentant 91 % des cheptels infectés, ont une taille moyenne supérieure (49,2 bovins par exploitation) à la moyenne nationale (35,5), et à celle des élevages à abattage total (27,9).

Les découvertes d'abattoir ont diminué de 18 % par rapport à l'année précédente ; cette réduction concerne surtout les saisies partielles et viscérales. Inversement, la proportion d'animaux marqués faisant l'objet d'une saisie totale a augmenté. On peut en déduire que l'activité du réservoir tuberculeux est en baisse, tandis que la détection est meilleure.

Un effort accru sur le réservoir de tuberculose (faible proportion des élevages tuberculeux), ainsi qu'une meilleure spécificité du dépistage (utilisation de l'intradermotuberculation comparative) devraient accélérer l'assainissement.

SUMMARY : The prophylaxis of bovine tuberculosis in 1987 concerned 20 millions heads of cattle, representing 570.000 herds. The rate of infected herds is still decreasing : annual prevalence is 0.63 %, point prevalence (on December the 31 st) is 0.36 % and incidence is 0.34 %. The proportion of cleansed herds is decreasing (43.5 % versus 49.3 % last year). The herds with partial culling, representing 91 % of infected herds, have an average size (49.2 heads per farm) higher than national average size (35.5) and than total culling herds average size (27.9).

The slaughterhouse findings are 18 % lower this year than last year figures. This reduction concerns mainly partial and visceral seizures. On the contrary, the proportion of marked animals wholly seized increased. From this it can be said that the activity of tuberculous reservoir is decreasing when detection is improving.

A higher effort directed at tuberculosis reservoir (low proportion of tuberculous farms) as well as a better specificity of screening (use of the comparative skin test) should speed up these trends toward eradication.

*

* *

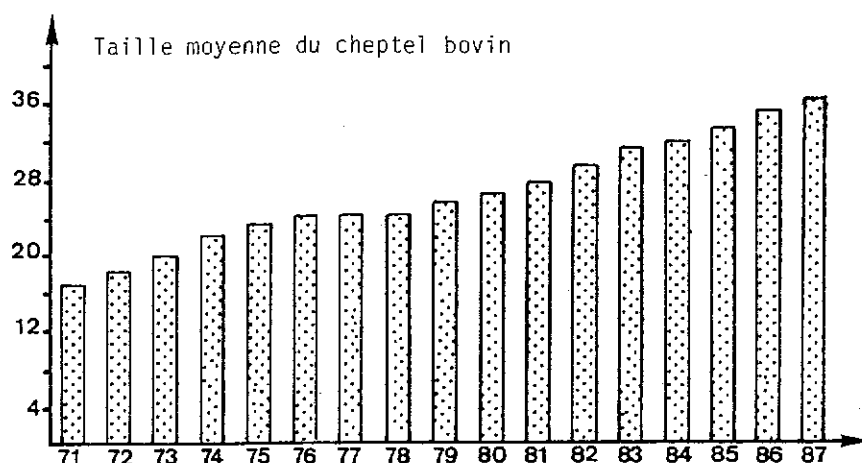
* Ministère de l'Agriculture, E.N.V. Alfort, 94704 Maisons-Alfort.

Les statistiques nationales de la D.G.A.L. sur la lutte contre la tuberculose bovine permettent de présenter la situation de cette maladie en France, pour l'année 1987.

L'EFFECTIF

Au total, 20,3 millions de bovins sont répartis dans 574.000 exploitations. La taille moyenne d'un élevage bovin a légèrement progressé par rapport à l'année précédente (figure 1 : 35,4 pour 35). En raison des différences de rythme de prophylaxie selon les départements, ce ne sont que 379.000 de ces troupeaux qui ont effectivement subi un contrôle tuberculinique : le rythme est en effet triennal dans 6 départements, biennal dans 41, et annuel dans 48 autres.

Figure 1 : Evolution du nombre moyen de bovins par cheptel en France de 1971 à 1987.



PRESENTATION DES RESULTATS 1987 (tableau I)

1. Résultats d'ensemble

Tableau I : Résultats globaux de la prophylaxie de la tuberculose bovine en France

	1987	1986	1985	1984	1983	1982	1981
1. Cheptels	571.175	588.966	623.000	650.600	672.900	695.300	723.900
2. Animaux (millions)	20.251.361	20.880.744	21.4	21.7	21.8	20,5	21,8
3. Prévalence annuelle (cheptels)	3.59596	4.296	5.045	5.818	6.951	6.529	9.506
4. Cheptels indemnes	559.919	586.709	610.997	634.500	662.000	688.771	711.546
5. Taux de prévalence annuelle (en ‰)	0,63	0,73	0,81	0,89	1,0	0,94	1,3
6. Prévalence au 31.12	2.035	2.267	2.913	3.308	4.147	5.314	6.873
7. Taux de prévalence au 31.12 (%)	0,36	0,38	0,47	0,51	0,62	0,76	0,95
8. Incidence annuelle (cheptels)	1.931	2.253	2.822	1.671	3.859	2.487	4.095
9. Taux d'incidence (%)	0,34	0,38	0,46	0,26	0,57	0,36	0,57
10. Cheptels assainis	1.565	2.118	2.277	2.548	2.890	4.139	5.351
11. Taux d'assainissement (%)	43,5	49,3	45	43,8	41,5	52,6	56,3

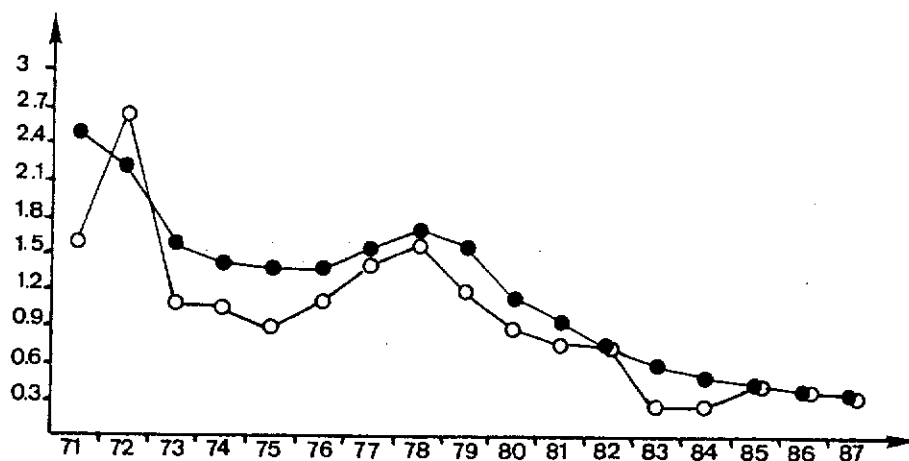
■ **Prévalence (figure 2)**

La diminution des taux d'infection continue lentement ; la vitesse de diminution de la prévalence annuelle est relativement constante depuis 1983 : de 13 à 16 % ; celle de la prévalence au 31.12 fluctue davantage : elle est en moyenne de 20 à 22 %, sauf en 85 (12 %), et 87 (10 %).

■ **Incidence (figure 2)**

L'incidence diminue légèrement, mais selon une vitesse moindre que l'année précédente (14,3 % pour 20 %).

Figure 2 : Evolution de la tuberculose bovine en France de 1971 à 1987 : taux de prévalence au 31.12 et d'incidence.
●—● Prévalence au 31.12 ○—○ Incidence annuelle



■ **Assainissement**

La proportion de cheptels assainis est en régression par rapport à l'année précédente : 43,5 % pour 49,3 % en 86.

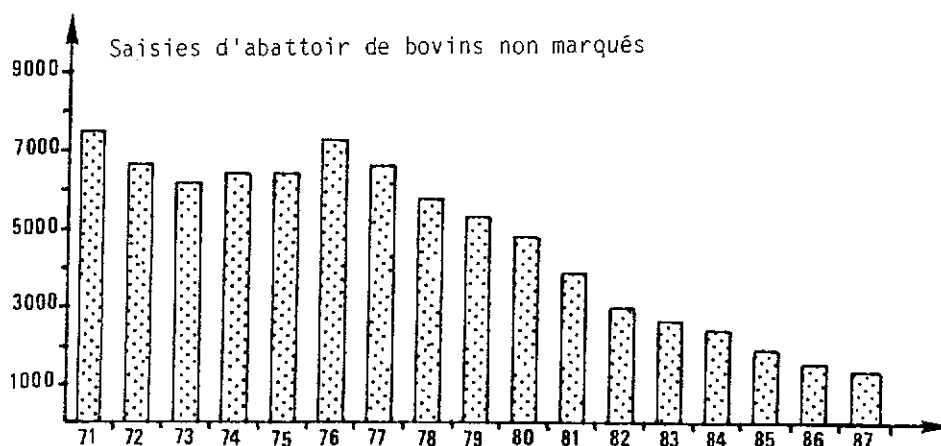
La proportion d'abattages totaux est d'une grande stabilité : 9,2 % pour 8,6 % l'année précédente. Le nombre d'animaux marqués du T, après avoir chuté de façon considérable en 86 (de 30 %), continue de diminuer, mais plus lentement (de près de 7 %).

Les cheptels à abattage partiel (1.844) ont une taille moyenne de 49,2 bovins, tandis que les cheptels dans lesquels un abattage total a été réalisé (186) sont beaucoup plus petits (27,9 bovins par cheptel). Les premiers n'ont, en moyenne, que 3,4 bovins reconnus tuberculeux par élevage, et les seconds... 14,8 (ou encore 53 % de leur effectif). Ces cheptels à abattage total cumulent 30 % des bovins marqués du "T".

2. **Résultats d'abattoir**

12.700 bovins ont fait l'objet d'un procès verbal d'abattage : 11.382 étaient marqués du "T", 1.318 ne l'étaient pas (figure 3). Le taux correspondant de découvertes d'abattoir (10,4 %) est légèrement plus faible que l'année précédente (11,7 %). Mais en comparant la diminution de ces deux populations, bovins marqués, et non marqués, par rapport à l'année précédente, on constate qu'elle est de 6,7 % pour les marqués, et de 18 % pour les bovins non marqués.

Figure 3 : Evolution du nombre de bovins non marqués du "T" reconnus tuberculeux à l'abattoir.

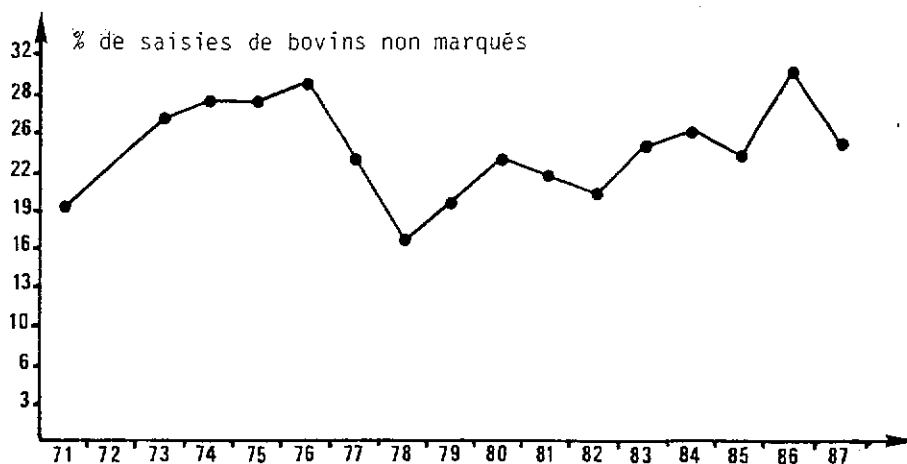


Cette diminution importante des découvertes d'abattoir concerne surtout les animaux ayant fait l'objet de saisies partielles (diminution de 34 %), et viscérale (diminution de 20 %) ; les saisies totales prononcées sur des bovins non marqués du "T" n'ont diminué que de 9,5 %.

Pour les animaux marqués du "T", les saisies totales ont diminué de 12 %, mais les saisies partielles (7 %) et viscérales (2,6 %) ont augmenté.

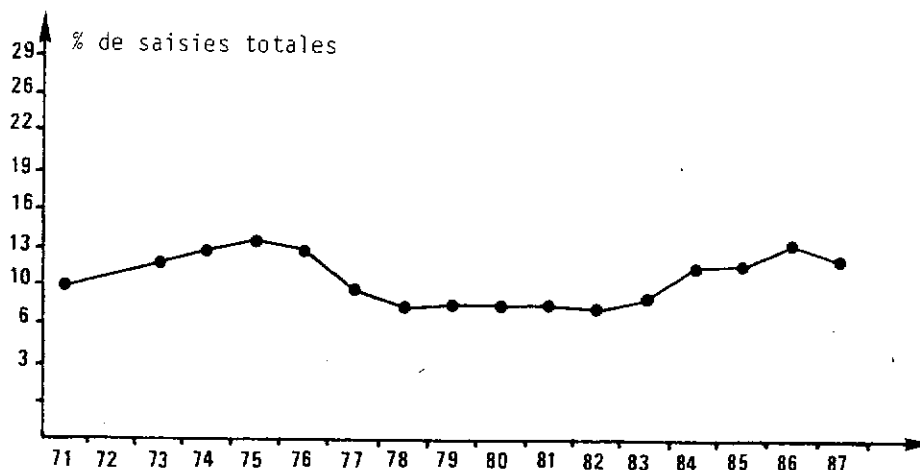
La proportion de bovins non marqués du "T" ayant fait l'objet de saisies à l'abattoir par rapport à l'ensemble des saisies est moins élevée que l'année passée (25,7 % contre 30 %), mais se situe toujours dans la lignée de l'augmentation constatée depuis une dizaine d'années (figure 4).

Figure 4 : Evolution du taux d'animaux non marqués par rapport à l'ensemble des animaux tuberculeux (en p. cent).



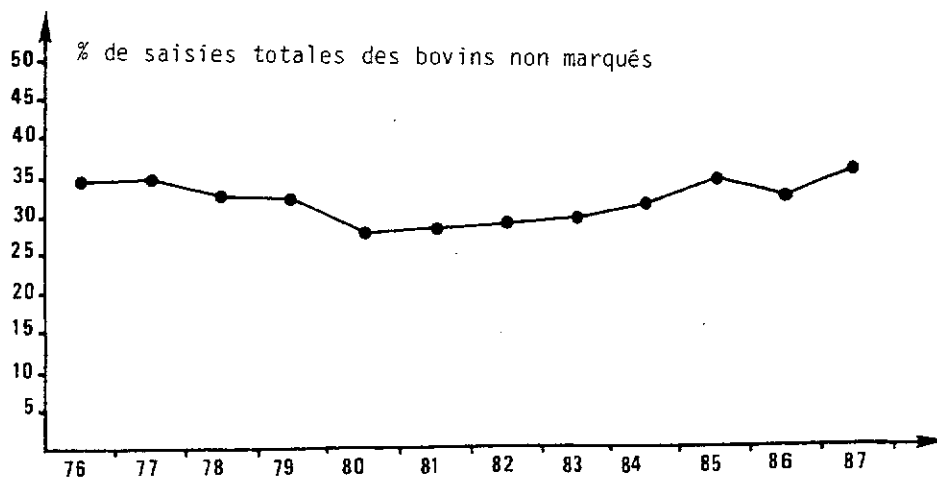
La proportion de saisies totales, en légère baisse par rapport à 1986 confirme toutefois la tendance en augmentation depuis plusieurs années (figure 5).

Figure 5 : Evolution du taux des saisies totales par rapport à l'ensemble des saisies (en p. cent).



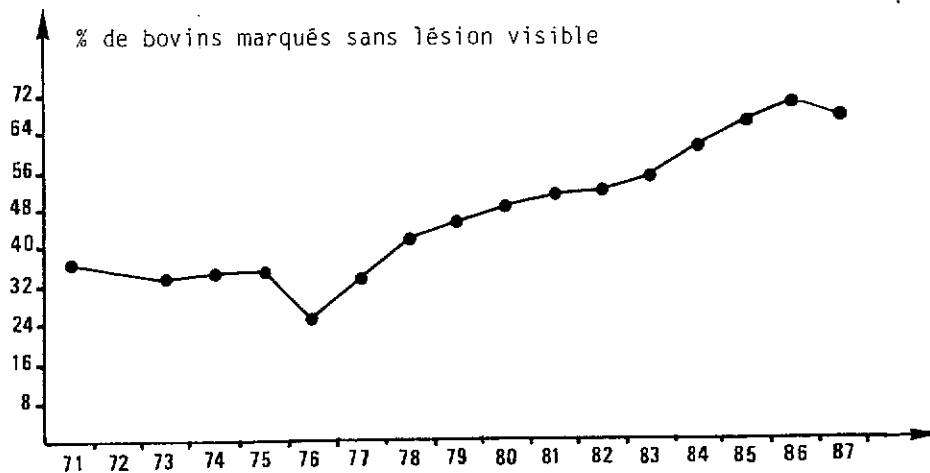
La proportion de saisies totales chez des bovins non marqués est en augmentation (36 %) selon une tendance nette depuis 1980 (figure 6).

Figure 6 : Taux de saisies totales pour les bovins non marqués (en p. cent).



Les animaux marqués non porteurs de lésions ont diminué de 10 % (7.580), mais leur proportion par rapport à l'ensemble des animaux marqués (66,6 % bien qu'en légère diminution (69,3 % en 1986) est toujours en augmentation depuis 1976 (figure 7).

Figure 7 : Taux d'animaux sans lésion visible par rapport aux animaux marqués (en p. cent).



3. Répartition géographique

On ne constate pas de différence notable par rapport à la répartition décrite en 1986 : les secteurs nord-nord-est rassemblent un point d'accumulation, de même que les parties est et ouest de la région Rhône-Alpes, et quelques départements isolés de ces ensembles.

DISCUSSION

Lentement la situation continue de s'améliorer. L'étude des différents taux rapportés aux cheptels ne donne pas une image suffisamment nette pour que l'on puisse apprécier la qualité de la lutte. La raison tient sans doute à l'amalgame qui est fait entre les cheptels réellement tuberculeux, et ceux qui sont infectés par une mycobactérie autre que *Mycobacterium bovis*. Ainsi, l'assainissement concerne donc ces deux catégories de cheptels, ce qui retire de l'intérêt à l'étude de ce taux.

On remarquera cependant la grande différence qui sépare les cheptels profondément infectés de tuberculose (abattage total) des autres (abattage partiel). Une action prioritaire sur ces troupeaux, apparemment en moyenne de taille plus réduite, aurait un impact important sur le nombre d'animaux tuberculeux éliminés puisque ces élevages regroupent 30 % des bovins réagissants, et aurait aussi un effet bénéfique sur le mécanisme d'entretien de la tuberculose en France.

La forte proportion de bovins marqués non trouvés porteurs de lésions est à rapporter en priorité aux élevages à abattage partiel, comme le démontrent les vitesses d'évolution respectives des différents effectifs d'une année sur l'autre.

Pour ces élevages, l'intradermotuberculination comparative devrait être plus largement utilisée, non pas dans l'indication d'éviter l'abattage intempestif d'animaux non tuberculeux, mais bien d'établir le diagnostic d'infection du cheptel, ou de l'infirmier. Les différents indicateurs épidémiologiques (taux de cheptels infectés, taux de bovins tuberculeux) en seraient sans doute affectés à la baisse.

Les données d'abattoir sont beaucoup plus significatives, et révèlent à la fois une évolution favorable de la situation, et une grande efficacité de la lutte. En effet, parmi les bovins marqués du "T", les saisies totales continuent de diminuer, tandis que les saisies partielles et viscérales ont proportionnellement augmenté : l'élimination des bovins tuberculeux est donc plus précoce que précédemment. En ce qui concerne les bovins non marqués, que l'on peut considérer comme l'image du réservoir caché de la tuberculose, on a vu que la diminution est de 20 % par rapport à 1986. Certes, la proportion des saisies totales par rapport à l'ensemble des bovins non marqués est plus élevée (36 % pour 32,5 % en 1986), mais il faut considérer aussi la diminution drastique des saisies partielles (34 %), et viscérales (20 %) : s'il persiste un fond de réservoir de tuberculose, son activité épidémiologique semble en régression par rapport à 1986.

Si ces tendances se maintiennent, la diminution de l'infection tuberculeuse devrait pouvoir s'accélérer dans les années à venir. Au demeurant, c'est une nécessité, en raison non seulement du coût de la lutte, qu'il faudra bien alléger un jour, mais aussi parce que les méthodes de dépistage des cheptels infectés ne peuvent pas être améliorées d'une façon suffisante pour provoquer une élimination décisive de la tuberculose.